CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E53013** **VALABLE JUSQU'AU** **03/02/2027**

ÉDITÉ LE 22/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1987

Raison sociale : ENTREPRISE BERNARD TISSOT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/06/2000

Capital : 80 000

7 CHEMIN DU CROZAT
42320 SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE B

Siret : 342 763 638 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 82 0128

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5356502204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5356502204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 04 77 20 85 75 **Fax :**

Portable : 06 72 34 18 92

Responsabilité légale :
TISSOT LOIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.maconnerie-tissot.fr

E-mail : secretariat@maconnerie-tissot.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 788 818 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	22	21/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/12/2025 17:08

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025